

**LA REMEDIATION DE L'ECRIT : EMPLOI DES PREPOSITIONS FRANÇAISES DANS LES PRODUCTIONS ECRITES DES APPRENANTS DU FLE EN ALGERIE / REMEDIATION OF THE WRITTEN WORD: THE USE OF FRENCH PREPOSITIONS IN THE WRITTEN PRODUCTIONS OF FLE LEARNERS IN ALGERIA<sup>1</sup>**

**Résumé:** La langue maternelle (Langue arabe) est la première langue (L1) que l'enfant algérien apprend auprès de ses parents et à l'école. Le sentiment de maîtrise et de facilité de cette langue entraîne une certaine sensation de sécurité linguistique et affective chez les apprenants. Parallèlement, dans les autres langues étrangères, comme la langue française, certains apprenants algériens ont tendance à se retrouver dans des situations stressantes face à des problèmes plus complexes comme par exemple l'emploi des prépositions françaises à l'écrit. Ainsi, l'enseignement de la langue arabe permet aux apprenants du FLE la maîtrise totale de l'expression écrite et orale. Cet enseignement, qui est un facteur très important participe au développement de leurs personnalités, mais, il doit les doter d'un instrument linguistique de base pour faciliter l'apprentissage des langues étrangères.

**Mots clés:** Langue cible, langue source, interlangue, préposition, analogie

**Abstract:** Native language (Arabic language) is the first language (L1) that the Algerian child learns from his parents and at school. The feeling of mastery and ease of this language leads to a certain feeling of linguistic and emotional security in the learners. On the contrary, in other foreign languages, as is the case with the French language, some Algerian learners tend to find themselves in stressful situations facing more complex problems taking as an example the use of French prepositions in writing. Thus, the teaching of the Arabic language allows FFL learners complete mastery of written and oral expression. This teaching, which is a very important factor, participates in the development of their personalities, but it must equip them with a basic linguistic instrument to penetrate the other different disciplines including the learning of foreign languages.

**Keywords:** Target language, source language, interlanguage, preposition, analogy

### **Introduction**

La langue française occupe une place prépondérante en Algérie. Elle est considérée, en effet, comme première langue étrangère occupant une place de choix dans plusieurs secteurs sensibles : politique, éducation ou médiatique... Il faut dire que la langue française a toujours existé dans le monde économique algérien et parfois même dans la conversation quotidienne chez certaines familles dans les milieux urbains.

Dans le domaine de l'enseignement, le français est enseigné dès le primaire, à partir de la 3<sup>ème</sup> année de scolarisation. Toutefois, la majorité des apprenants sont confrontés à de nombreux obstacles dans l'apprentissage du F.L.E compte tenu de l'environnement sociolinguistique, des conditions matérielles et d'autres facteurs inhérents à chaque individu... Ainsi, parmi les difficultés linguistiques observées chez les apprenants du F.L.E, au cours de nos expériences pédagogiques au cycle moyen, nous pouvons signaler la récurrence de "fautes" sur une catégorie grammaticale qui est très importante dans le domaine de la construction du langage français. En effet, la redondance de ces fautes, à travers les productions écrites et les différents exercices réalisés par les élèves, a éveillé notre intérêt pour en faire l'objet de notre étude.

Du point de vue épistémologique des descriptions grammaticales, l'objet « préposition » attire vite l'attention de l'observateur : la préposition est un objet de langage que l'on reconnaît à son fonctionnement mais dont on ne sait pas très exactement définir la nature et la place à l'intérieur du discours. Les prépositions jouent un rôle essentiel dans les structures analytiques de la langue. Elles servent à exprimer des rapports entre des choses, des idées... A vrai dire, l'emploi d'une préposition à la place d'une autre peut être considéré comme une erreur.

### **Éléments diachroniques de base**

---

<sup>1</sup> Taieb **BELBAHI**, Université d'Oran 2, Algérie, belbahitaieb@gmail.com, Mohamed Fouzi **IMESSAOUDENE**, Université d'Ahmed Benyahya Elwancharissi – Tissemsilt, Algérie, ifoozy@yahoo.fr

Le travail que nous présentons sert à recenser les erreurs communes commises par les apprenants du FLE en essayant de présenter des stratégies de remédiation à l'écrit quant à l'emploi correct des prépositions. Pour cela, nous nous inspirons des sciences du langage et plus précisément de la linguistique contrastive.

Si la linguistique se définit comme une branche de la psychologie cognitive dont la tâche est la caractérisation rigoureuse du savoir linguistique des locuteurs particuliers, il serait nécessaire d'effectuer des recherches profondes pour savoir et comprendre comment ce savoir linguistique se développe chez ces locuteurs.

Ainsi, « si la formule contemporaine de centration sur l'apprenant n'était pas encore en circulation, Tisanière soulignait régulièrement l'importance de suivre le rythme des élèves et de répondre à leurs besoins et demandes »<sup>1</sup>.

C'est à Ferdinand De Saussure que l'on peut faire remonter la linguistique synchronique, qui nous permet d'étudier le français contemporain car les études précédentes se focalisent principalement sur les problèmes traitant de l'évolution des langues. En effet, c'est grâce à De Saussure que l'on peut désormais considérer comme acquis qu'une langue fasse l'objet d'une étude à un moment donné de son développement.

Ferdinand De Saussure a donné un acte de naissance à la synchronie pour ouvrir une nouvelle ère dans l'étude des langues. Cette étude permet de voir la langue horizontalement, c'est à dire voir les relations internes qui s'établissent entre les signes qui la composent à un moment donné de son histoire. Nous considérons, effectivement, l'approche synchronique comme étant susceptible de sous-tendre notre travail.

La langue est considérée comme « un système de signes dont il existe un ensemble de règles qui lient les uns par rapport aux autres, si bien que, si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté »<sup>2</sup>.

Ainsi, ces signes ne peuvent être définis que par opposition. L'ensemble de ces oppositions constitue dans chaque langue « un système, ou plutôt un système des systèmes »<sup>3</sup> dont le système syntaxique qui fait partie de notre travail.

Les relations dont on a parlé précédemment sont les règles qui constituent elle ou telle langue. Donc, on peut considérer que « toute langue est un système particulier de règles »<sup>4</sup>. Ceci nous amène à estimer que la langue est un système de règles, autrement dit, la langue est régie par une loi, cette loi est ce qu'on appelle la syntaxe. Cette dernière est composée d'un stock réduit de mots et phrases à partir desquelles toutes autres énoncés peuvent et doivent en être dérivés par des opérations transformationnelles. De ce fait, notre travail essaie de vérifier le degré d'application des règles qui régissent la langue française dans un champ linguistique précis : il s'agit de l'emploi des prépositions à l'écrit en classe de quatrième Année Moyenne.

Notre expérience nous a permis de remarquer que les apprenants algériens du F.L.E utilisent de manière particulière les prépositions françaises : Ils commettent des erreurs quant à l'emploi des prépositions, certains apprenants ne produisent pas la préposition là où elle est attendue, parfois elle apparaît là où elle ne doit pas être produite, et là où une forme est attendue, une autre forme est plutôt rendue. Les erreurs les plus courantes se trouvent au niveau des prépositions : dans - sur - avec - par - à - de - en, ... et avec l'emploi de quelques locutions prépositives pour exprimer les rapports exprimant la cause, le but, le temps, etc.

Cette situation a attiré notre attention en nous rendant compte que ce mauvais emploi est loin d'être de simples fautes ou erreurs. Des lors, plusieurs questions sont émergées :

- Quelles sont les erreurs commises par ce groupe d'apprenants du F.L.E ?

---

<sup>1</sup> Madray-Lesigne, F., et Richard-Zappella, J., (1995), : « Lucien Tesnière aujourd'hui », Editions, Peeters. Paris. P. 80.

<sup>2</sup> Baylon, C. ; Fabre, P., (2005), : « Initiation à la linguistique, Cours et applications corrigés », Armand Colin. 2<sup>ème</sup> Edition, P.19

<sup>3</sup> Ibid. P. 19.

<sup>4</sup> Ibid. P.20.

- Pourquoi commettent-ils des erreurs syntaxiques quant à l'emploi des prépositions en production écrite ?
- Comment peut-on réduire l'écart entre la langue de ces apprenants et la norme ?

### **Objectifs de l'expertise**

- Recenser les fautes des apprenants algériens du F.L.E en classe de 4AM quant à l'emploi des prépositions françaises à l'écrit.
- Identifier les différentes formes de déviations relatives à l'emploi des prépositions et identifier leurs causes.
- Montrer l'influence de la langue maternelle L1 sur l'apprentissage du F.L.E L2 (Langue cible).
- Repérer les difficultés qui entravent l'apprentissage de la langue étrangère (Cas des apprenants du F.L.E au cycle moyen en Algérie : Emploi de la préposition à l'écrit).
- Réduire l'écart qui existe entre la langue des apprenants et la norme (langue à laquelle tout apprenant du F.L.E doit y faire référence).

Ainsi, Nous tentons de démontrer :

- L'influence de l'approche du dialecte idiosyncrasique (D.I) des apprenants qui participe à l'élargissement de l'écart par rapport à la norme dans la construction de la langue chez les apprenants.
- Découvrir les stratégies utilisées par ces apprenants pour communiquer en FLE et savoir comment ils réorganisent le système syntaxique de la langue cible (Français).

Pour concrétiser notre étude, nous avons émis les hypothèses suivantes :

1- Les erreurs commises par ces apprenants informateurs sont dues au phénomène d'interférence (influence par la langue maternelle L.1).

Là, on parle de l'influence d'une ou de plusieurs langues connues des apprenants dans le processus d'apprentissage de la langue cible (L.2).

- L'arabe régulier.
- L'arabe dialectal.
- Le tamazight.

2- La différence entre l'interlangue des apprenants et la langue cible peut participer à l'élargissement de l'écart entre les productions fautives (les déviations) et la norme (la production correcte).

3- Les productions déviantes des prépositions sont relatives aux difficultés de la langue cible (la langue française). Là, on vise à étudier les difficultés du système syntaxique de la langue cible telles que la diversité des catégories et les sous-catégories des prépositions, l'analogie, la concurrence entre deux prépositions proches de sens, etc.

Exemple :

1- La Confusion entre le sens des prépositions de localisation « à, dans, sur, de, en, avec, après, par, pour » :

- \* Elle est dans la fenêtre - Elle est à la fenêtre.

2- La concurrence entre deux prépositions qui possèdent presque le même sens (parenté de sens).

Pour vérifier les hypothèses émises, nous recueillerons des productions linguistiques des apprenants pour cerner les erreurs ou les fautes relatives à l'emploi des prépositions chez des apprenants en français langue étrangère « F.L.E » par l'intermédiaire de la technique « analyse d'erreurs ».

### **Méthode**

Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur :

Des productions écrites : A ce niveau, nous proposons d'étudier les productions écrites de deux classes de 4A.M en situation d'apprentissage du français langue étrangère : Un groupe de 80 apprenants sera choisi.

L'enquête s'est déroulée au début du 1er trimestre de l'année scolaire, les apprenants sont invités alors à produire des paragraphes dans lesquels ils décrivent un lieu où ils doivent faire sa publicité pour une éventuelle visite touristique.

L'objectif à atteindre est la production écrite d'un texte descriptif (description itinérante) à visée argumentative. Dans un tel sujet les apprenants doivent employer les prépositions qui indiquent l'espace (le lieu) ou la destination telles que :

à, chez, dans, devant, derrière, parmi, sous, sur, vers ;

Celles qui marquent le but :

Envers, pour, afin de, etc.

La lecture des productions écrites des apprenants nous a permis de relever des constructions déviantes. Les erreurs commises s'ordonnent autour des propriétés de la langue : emploi du nom, accord de l'adjectif qualificatif, accord du verbe avec son sujet et l'emploi de la préposition. La correction des copies a permis de repérer deux formes de déviations : certaines sont d'ordre systématique (les erreurs), d'autres sont occasionnelles (les fautes).

#### **a- L'emploi des prépositions dans/à**

L'item 01 \* - « Oran se situe dans l'ouest algérien » ainsi que l'item 03\* « Nous habitons dans Tissemsilt » sont des constructions fautives. Ces formes présentent un écart par rapport à la norme de la langue française. Les deux formes sont considérées comme des constructions déviantes qui s'opposent à l'usage courant ou à la forme la plus attendue.

Les apprenants devaient écrire :

+ Oran se situe à l'ouest algérien au lieu de \* Oran se situe dans l'ouest algérien. Du point de vue sémantique, la différence entre à et dans concerne la propriété de la localisation spatiale. Avec la préposition à, le lieu est conçu comme un point mais avec la préposition dans, on conçoit l'intériorité du lieu.

#### **b- L'emploi des prépositions en/vers**

\* " Je suis parti en forêt " est un item fautif qui devait amener à un autre item correct : + Je suis parti vers la forêt. Là, la préposition vers devait remplacer la préposition en car la transgression linguistique ici porte sur la nécessité de marquer la propriété " destination " alors que celle qui a été donnée par l'apprenant est " statique ". L'emploi de la préposition "en" par les apprenants dans cette phrase peut se justifier par la définition du dictionnaire Larousse : " préposition qui marque le lieu, le temps, l'état, la manière, etc. ".

L'item 05 \* Il grimpe O l'arbre. Cet item est aussi fautif. La majorité des élèves ont supprimé la préposition au point de dire que c'est un exercice facile. Nous avons constaté que la transgression ici porte sur la structure.

La question se posait sur la transitivité et la non transitivité du verbe grimper dans cette phrase. Ici, le verbe est utilisé comme une forme transitive justifiée par le système de la langue maternelle (langue arabe) dont le verbe grimper (talaa) en arabe est transitif et ne nécessite pas l'emploi de la préposition Or la forme correcte est : + Il grimpe à l'arbre.

Les transgressions dans ce genre de constructions s'effectuent généralement sur la propriété du verbe « Cette propriété se caractérise par le fait de la suppression de la préposition. Elle amène un emploi acceptable et sémantiquement très voisin de l'emploi intransitif »<sup>1</sup>.

Les élèves appliquent fautivement cette propriété en raison de la proximité sémantique de l'emploi des verbes " grimper, monter, venir, voler, survoler, ..." dans des structures transitives comme le cas du verbe escalader dans escalader une montagne, et monter dans monter un cheval, etc.

---

<sup>1</sup>Guy, F., (1987), : « le français scolaire en Algérie ». Office des Publications Universitaires. Alger.p74.

De la même façon, on peut former plusieurs phrases sous la forme :Sujet + Verbe + Complément d'objet direct en langue arabe.Nous proposons quelques exemples pour mieux éclaircir la situation.

-+ J'ai visité Alger : S+V+COD.

-+ J'ai pris le bus : S+V+COD.

-\* Il frappe la porte ou \* Il frappe dans la porte, au lieu de + il frappe à la porte.

-\* Il joue un match au lieu de + il joue à un match : (S+V+COI).

L'analyse de l'item 05 nous permet de classer ce genre de fautes dans la catégorie portée sur la propriété" constructions transitives ou constructions intransitives du verbe " dans la langue cible. Grimper : " V.T, monter en s'aidant des pieds et des mains : grimper aux arbres // monter sur un point élevé sur une petite pente raide ; Grimper au sommet d'un piton rocheux // s'élever en pente raide, chemin qui grimpe dans la montagne."Ainsi, Larousse présente une deuxième définition du verbe grimper qui est la suivante : V.T.Escalader : Grimper un escalier à toute vitesse.Cette définition peut participer à l'élargissement de l'écart par rapport à la norme de la langue cible dans l'emploi d'un tel verbe dans les productions écrites des apprenants.Face à cette situation, l'élève se trouve dans l'ambiguïté : transitivité ou non transitivité du verbe grimper.Ainsi, la langue arabe, qui est très proche de la langue française du point de vue sociolinguistique (coexistence), peut élargir la fréquence d'écart par le phénomène appelé par les linguistes " contamination linguistique ".

L'analyse des formes déviantes sur l'emploi des prépositions à et dans nous indique que l'écart existant par rapport aux règles de l'emploi des prépositions en français est considéré comme des transgressions des règles de la langue cible que Guy Fève les rattache au phénomène linguistique qu'il appelle "*Analogie*".Guy Fève donne le même exemple que nos informateurs ont commis comme erreur: \*Il grimpe l'arbre.

Il explique que cet item est produit suite à une analogie avec une autre structure voisine de langue cible sous la formule : Sujet +Verbe +Complément d'objet direct comme dans l'exemple suivant : IL grimpe l'escalier.L'analogie est définie comme « *un rapport de ressemblance établi entre deux ou plusieurs choses ou personnes : Analogie de forme, de goûts* »<sup>1</sup>.Sous cet effet, un apprenant écrira \* Il a grimpé l'arbre comme on écrivait +Il grimpeait l'escalier.

### **C- Emploi des prépositions à / de**

La préposition" à" s'emploie après les verbes à un complément indirect ou après les verbes à deux compléments indirects.Parmi ces verbes qui admettent un complément indirect, on cite :

- Mentir à quelqu'un
- Sourire à quelqu'un
- arriver à quelqu'un
- Manquer à quelqu'un
- Rester à quelqu'un
- Plaire à quelqu'un
- Ressembler à quelqu'un
- S'intéresser à quelqu'un
- Penser à quelqu'un
- Tenir à quelqu'un
- Parler à quelqu'un
- Se plaindre à quelqu'un
- Servir à quelqu'un
- Pardoner à quelqu'un
- Ecrire à quelqu'un
- Répondre à quelqu'un
- Télégraphier à quelqu'un
- Téléphoner à quelqu'un

---

<sup>1</sup> Le petit Larousse., (1986), : « *Dictionnaire de la langue française* »,Librairie Larousse. P. 4

Il est bien utile de noter que ces verbes n'admettent que des objets animés. Exemple: Il écrit une lettre à son père. Le SN "son père" est un nom animé. Le SP "à son père" est un complément d'objet indirect.

Nous présentons également une autre liste de verbes qui s'emploient avec la préposition "à" + Complément indirect (objets inanimés) sous la formule suivante: Verbe + préposition + N. inanimé.

-Arriver à quelque chose.

-Manquer à qqch.

-Ressembler à qqch.

-S'intéresser à qqch.

-Se mettre à qqch.

-Penser à qqch.

-Tenir à qqch.

-Servir à qqch.

Pour mieux expliciter cette présentation, nous proposons les exemples suivants sur l'emploi de ces verbes avec la préposition "à".

-Il va à la plage.

-Je n'arrive à rien.

-Il tient à être là.

Nous signalons aussi que certains verbes admettent deux compléments indirects grâce à l'emploi des deux prépositions : "à" et "de" comme dans l'exemple suivant : « *Pierre parle de Paul à Marie* »<sup>1</sup>. Parmi ces verbes qui admettent deux compléments indirects, nous citons :

1-Les verbes : Parler, se plaindre, Exemple : " *Pierre parle (se plaint) de Jean à Marie* " <sup>2</sup>.

2-Le verbe " servir " comme dans l'énoncé : -*ça sert aux chasseurs, ça leur sert (leur = à qqn).* »<sup>3</sup>

On remarque que le verbe " servir " dans la phrase suivante présente un ensemble de constructions particulier, à partir du syntagme : *ça sert = c'est utile.*

#### **Bilan d'analyse des résultats obtenus**

L'analyse des productions écrites nous a permis de recenser les erreurs commises par les apprenants sur l'emploi des prépositions françaises relatives à la description itinérante.

Nous avons pu déterminer les propriétés qui n'ont pas été respectées et que nous classons en trois catégories :

1-Des constructions fautives relatives qui sont portées sur la propriété distributionnelle (Lieu- source- destination- statique-direction).

2-Des constructions fautives qui sont portées sur la propriété transformationnelle (Confusion syntaxique ou morpho-syntaxique).

3-L'absence de relation entre la sémantique et la grammaire.

Après l'analyse des productions écrites, nous avons opté pour des exercices de types scolaires en proposant au même public des activités sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM). Nous avons placé des apprenants en situation contraignante. En effet, ce deuxième exercice a agi comme un contre-test des productions écrites libres. Par un tel exercice, nous avons voulu voir si nous allions trouver les mêmes régularités de fautes que celles qui existent dans les productions écrites. Nous attendons à ce que l'analyse des réponses des apprenants montre les différentes difficultés que les apprenants éprouvent en français.

#### **Résultats et discussion**

La langue maternelle L1 agit sur les habitudes linguistiques des apprenants du F.L.E. des mécanismes inconscients interviennent sur la langue étrangère, ce qui fait qu'il y a une

---

<sup>1</sup>Le Goffic, P., McBride, N-C., Gross, M., Debyser, F., (1975), : « *Les constituants fondamentales du français* », Librairies Hachette et Larousse. Paris. France..P.53.

<sup>2</sup>Ibid

<sup>3</sup>Ibid

spontanéité entre la pensée et l'interprétation linguistique. Alors, que faut-il faire dans une telle situation d'apprentissage ?

Les résultats obtenus à travers l'analyse des productions écrites et du test (Q.C.M) affirment l'empreinte de la langue maternelle sur les habitudes linguistiques acquises par les apprenants de la langue française. En revanche, la langue étrangère peut être acquise sans avoir le recours à cette spontanéité entre langue et pensée. C'est la raison pour laquelle D. Seleskovitch a dit que lorsqu'on parle sa langue maternelle, on plie la langue à sa pensée ; Lorsqu'on parle une langue étrangère, on plie sa pensée à la langue.

D'après Seleskovitch, la langue maternelle joue un rôle négatif en ce qui concerne l'apprentissage et la maîtrise d'une langue étrangère car elle est la cause des différentes interférences. Cette hypothèse suppose que la langue maternelle interfère sur l'énoncé et participe à l'élargissement de l'écart de l'interlangue des apprenants du FLE par rapport à la norme de la langue cible.

L'interférence se manifeste au niveau profond de la compétence de l'apprenant du FLE et agit sur la stratégie qu'il met en place pour énoncer en langue étrangère. Notre rôle est de procéder à séparer les langues en prenant conscience de la spécificité et la démarche propre à chacune des deux langues en contact en évitant les interférences. Ainsi, les enseignants de la langue étrangère FLE doivent lutter contre ce phénomène linguistique qui s'impose. Les deux langues L1 et LE peuvent agir négativement l'une sur l'autre, mais on peut s'en servir pour activer et enrichir l'expressivité. Ainsi, l'on se pose la question suivante : comment faire de l'erreur un élément dynamisant de l'apprentissage ?

Tout d'abord, il faut partir du principe que chaque apprenant a droit à l'erreur. L'apprenant du FLE produit spontanément des messages approximatifs, plus ou moins éloignés des normes en vigueur. Il a le droit de se tromper puisqu'il est en train d'apprendre une langue qui est étrangère pour lui.

*« Il faut accepter le risque de l'erreur comme une phase normale et constructive des connaissances à acquérir »<sup>1</sup>.* Ce que nous proposons dans une telle situation d'apprentissage c'est d'inciter les apprenants à écrire car c'est en écrivant qu'on apprend à écrire. Tout est prétexte de l'écriture. Et c'est à travers les écrits qu'on peut savoir comment s'organise l'apprentissage d'une telle ou telle langue (maternelle ou étrangère). S'ensuit l'étape qui consiste à repérer les erreurs des apprenants: (Phase de repérage des erreurs), puis vient l'étape de dialogue, d'analyse, d'explication, de reformulation et de réécriture: (La phase de remédiation). L'enseignant peut se servir de l'erreur de l'apprenant comme prétexte pour l'inciter à l'apprentissage de la langue. L'erreur pourrait être un élément adjuvant dans le processus d'apprentissage si on s'inscrit justement.

Si certaines langues sont proches, d'autres par contre s'éloignent radicalement les unes des autres. C'est par la connaissance de cet éloignement que l'enseignant va pouvoir comprendre les difficultés de ses apprenants et c'est par sa prise en compte qu'il va pouvoir construire le cadre didactique de son intervention au plus proche des besoins de chacun d'eux. Il faut dire que l'apprenant algérien emploie involontairement ce qu'il a appris en sa langue maternelle (L1) dans la langue cible (LE). Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions. Ainsi, lorsqu'on apprend une langue étrangère, on fait tout d'abord le parallèle avec notre langue maternelle au niveau de la syntaxe.

Les interférences de la langue maternelle sur la langue cible peuvent être phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales ou sémantiques. Ce qui touche notre travail, c'est l'influence de la langue maternelle sur la langue cible, phénomène qui se place sur deux plans:

- Sur le plan lexical

- Sur le plan des structures (le plan syntaxique) : ici, l'apprenant transfère directement dans la nouvelle langue étrangère la règle connue dans sa langue maternelle. Il s'agit de la constitution de l'interlangue. Cette action passe par trois étapes:

L'apprenant s'engage dans une action mentale consciente pour trouver du sens à la nouvelle langue (la phase cognitive).

---

<sup>1</sup>Ferrand, N. (1993), « Actes de lecture », Atelier ACLER, N° : 42. Maison de la promotion sociale. P.03

L'apprenant associe à tout ce qui est déjà connu : c'est l'émergence de l'interlangue (la phase associative).

Quand l'apprenant utilise la langue étrangère, il se rapproche de plus en plus de sa langue maternelle : Il ne pense plus aux structures de la langue cible. (La phase d'autonomisation).

Nous avons démontré que, dans certains cas, ce phénomène peut être conscient : L'apprenant construit des énoncés linguistiques sur le modèle syntaxique de la langue maternelle. L'opération se fait par des représentations mentales, l'erreur devient donc nécessaire dans l'apprentissage d'une langue étrangère. C'est grâce aux erreurs que les enseignants peuvent définir et programmer des apprentissages adéquats à leurs apprenants.

Un autre point peut être ajouté et qui favorise l'apprentissage d'une langue étrangère, et plus particulièrement le français. En général, tout système éducatif a pour mission de développer la personnalité des apprenants (citoyens) afin de les préparer à la vie active en leur faisant acquérir des connaissances générales, scientifiques et technologiques et en répondant aux besoins de la nation et de la patrie. Partant de ces principes, il faudrait penser à préparer nos enfants à cette réalité dès que possible. L'enseignement au préscolaire est l'une des mesures qui a été prise par le système éducatif algérien dans le cadre des réformes pédagogiques. Cet enseignement est destiné aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge scolaire obligatoire. Les études et les travaux de recherche effectués dans ce domaine ont démontré que le préscolaire est devenu un espace de socialisation de petite enfance. Ainsi, les travaux menés sur le préscolaire, attestent de l'effet positif d'une prise en charge pédagogique précoce avant six ans. De ce fait, la préscolarisation des enfants participe effectivement à la construction des savoirs et le développement du langage en arabe et en français.

Nous citons ci-dessous quelques prépositions qui causent le plus souvent des problèmes chez les apprenants informateurs auprès de qui nous avons collectés notre corpus :

A- La préposition : -à : Préposition qui « exprime un rapport de lieu, de temps, de destination, de possession, de moyen, de manière, de prix, etc. »<sup>1</sup>. Cette préposition introduit un complément d'objet indirect, un complément d'attribution, un complément du nom ou un complément de l'adjectif. Ainsi, elle introduit un complément marquant un rapport de direction, de destination, de lieu, d'appartenance, de moyen, de manière ou de temps.

B- La préposition : -Dans : C'est une préposition qui marque « le lieu, le temps, la manière, l'évaluation... »<sup>2</sup>. Les exemples donnés par le dictionnaire Larousse, n'enlèvent pas l'ambiguïté existant entre les deux prépositions à et dans car les deux prépositions marquent le lieu et le temps.

C- Les prépositions - à et de : elles sont les prépositions les plus fréquentes en français, elles sont amenées par un verbe (il vient de sortir, il pense à son père), un nom (l'arrivée de l'hiver) ou un adjectif (il est fier de soi). Elles introduisent un complément circonstanciel de temps (Il est sorti à cinq heures). Elles se trouvent dissimulées sous des formes contractées au, aux, du et des (Il va au village, il vient du collègue). La préposition "à" indique : -l'appartenance (Ce livre appartient à Mourad) -une manière d'être ou une fonction (Venir à plusieurs, Une boîte à outils) -des rapports de direction (aller à l'école). - des rapports de position ou de lieu (vivre à l'étranger). La préposition « de » : Elle indique une relation précise, comme par exemple : -la provenance (Il vient de Palestine). - Le temps et la durée (de septembre à octobre). -La manière (de l'avis de tous). -La matière (une table de verre). -L'appartenance (les patates de Rovigo). -Le moyen ou l'instrument (Il est armé d'un fusil). -La mesure (avancer de deux crans). Ainsi, la préposition "de" est vide de sens dans certains emplois (elle introduit tout simplement un complément) comme dans l'exemple suivant : La ville de Tlemcen. Comme on vient de le constater, les valeurs des deux prépositions sont très proches, d'où ces confusions qui perturbent les apprenants lorsqu'ils veulent les employer à l'écrit.

---

<sup>1</sup> Le petit Larousse., (1986), : « Dictionnaire de la langue française », Librairie Larousse, P.01.

<sup>2</sup>Ibid.P.280

### Conclusion et perspectives pédagogiques

Si certaines langues étrangères sont proches de la langue arabe d'autres par contre sont éloignées. En contexte d'enseignement du FLE, la connaissance de cette distance s'avère nécessaire pour la compréhension des difficultés de des apprenants et c'est par leur prise en considération qu'il va pouvoir suivre une approche curriculaire qui prend en considération les besoins identifiés à travers les erreurs. A vrai dire l'apprenant algérien puise involontairement de sa langue maternelle (L1) lorsqu'il s'exprime en langue cible (LE). Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions : tel est le cas du mauvais emploi des prépositions françaises par les apprenants algériens du FLE.

Conséquemment, nous préconisons à une prise en charge des apprenants du FLE dès le premier âge. Les études et les travaux de recherche effectués dans ce domaine ont montré que le préscolaire est devenu un espace de socialisation de petite enfance. Ainsi, les travaux menés sur le préscolaire, attestent de l'effet positif d'une prise en charge pédagogique précoce avant six ans. De ce fait, nous pensons que la préscolarisation des enfants participe effectivement à la construction des savoirs et le développement du langage en arabe et en français. Ceci prouve l'importance de la langue maternelle, qui est condition nécessaire et préalable pour apprendre une langue étrangère. Dans ce sens, l'apprentissage précoce d'une langue étrangère autre que la langue maternelle, ne peut être qu'un facteur d'enrichissement individuel ou collectif; Il permet au pluralisme d'exister et il est prometteur d'ouverture sur la culture de l'autre monde. En fin de cette étape, nous proposons l'intégration du FLE au cycle préscolaire, âge de découverte et d'acquisition de premières compétences linguistiques.

### Bibliographie

- Baylon, C. ; Fabre, P., (2005), :« *Initiation à la linguistique, Cours et applications corrigés* », Armand Colin. 2<sup>ème</sup> Edition.
- Ferrand, N. (1993), :« *Actes de lecture* », Atelier ACLER, N° : 42. Maison de la promotion sociale.
- Guy, F., (1987), :« *le français scolaire en Algérie* ». Office des Publications Universitaires. Alger.
- Madray-Lesigne, F., et Richard-Zappella, J., (1995), : « *Lucien Tesnière aujourd'hui* », Editions, Peeters. Paris.
- Le petit Larousse., (1986), : « *Dictionnaire de la langue française* », Librairie Larousse.
- Le Goffic, P., McBride, N-C., Gross, M., Debyser, F., (1975), : « *Les constituants fondamentales du français* », Librairies Hachette et Larousse. Paris. France.
- Seleskovitch, D., (1975), : « *Langage, Langues et mémoire, étude de la prise de notes en interprétation consécutive* », Minard Lettres Modernes, Paris.

**Taieb BELBAHI**, enseignant et Maître-Assistant au département de français à l'université d'Ahmed Ben Yehia Elwancharissi de Tissemsilt- ALGERIE. Il est titulaire de doctorat en lettres arabes et prépare un doctorat en didactique et sciences du langage à l'université d'Oran2 - Algérie. Il était membre du laboratoire de l'analyse du discours à l'université Oran1. Il a déjà publié des articles en arabe et en français dans des revues nationales en Algérie.

**Mohamed Fouzi IMESSAOUDENE**, docteur en langue et littérature française, maître de conférences exerçant comme enseignant-chercheur au département de français de la faculté des lettres et des langues à l'université de Tissemsilt-Algérie. Ses recherches et publications traitent du domaine didactique en l'occurrence les langues spécialisées, le Français sur Objectifs Spécifiques/universitaires/professionnels (FOS) (FOU) (FLP) et de l'ingénierie de formation en contexte du Français Langue Etrangère (FLE)